



CNT-Solidarité Ouvrière

Syndicat INTERCO du 66

31 av des Palmiers, 66000 Perpignan

cntsointerco66@gmail.com

NON A LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Le restaurateur de CANET qui exploitait des migrants dans son restaurant, les payant avec des salaires symboliques, leur fournissant des logements indignes et proférant des menaces avec arme passe ce 11 juin 2026 à 9h devant le Tribunal correctionnel de Perpignan sous les qualifications d'aide au séjour en bande organisée, de travail dissimulé en bande organisée, de traite des êtres humains, de violences volontaires avec arme et de détention illégale d'arme.

Il est du devoir d'une organisation syndicale digne de ce nom de se constituer partie civile pour appuyer les poursuites du Parquet et défendre tout simplement la dignité humaine.

C'est ce que fera la CNT-SO INTERCO 66 qui invite toutes les organisations syndicales du département à faire de même.

Nous appelons donc à un :

Rassemblement ce jeudi 11 juin 2026 à 9h
devant le Palais de Justice de Perpignan

VENEZ NOMBREUX-ES

Contacts 0630784776-0637240694